



Bulletin municipal de liaison du mois d'avril 2023

Carnet de recettes : Les bunyetes

Ce nom « bunyetes » est le nom des fins beignets sucrés consommés dans notre département la semaine avant Pâques. Bugnes en Savoie et à Lyon, Croquignoles en Anjou, Merveilles en Gascogne, Oreillettes en Ariège, ... elles correspondent toutes à un beignet frit de pâte fine boursouflée et croustillante saupoudré de sucre. Suivant les traditions la consommation de cette pâtisserie peut marquer le début ou la fin du carême, ou encore comme en Ariège la période de Noël et du Nouvel An. Les historiens s'accordent à dire que ce beignet était consommé au Moyen Age, mais ce qui est certain c'est que Rabelais en parle dans un livre édité en 1547.

Les bunyetes, recette familiale de Nadine et Claude.

Ingrédients :

- 4 œufs
- 500gr de farine
- 2 paquets de sucre vanillé ou vanille.
- 1 cuillère à soupe de sucre en poudre.
- Fleur d'oranger.
- 1 petit bloc de levure de boulanger
- 125g de beurre fondu
- 2 cuillères à soupe de lait
- 1 citron et demi du zest râpé.



- Mélanger le tout dans un grand saladier. Tant que le mélange colle aux doigts ajouter de la farine.
- Couvrir le tout d'un torchon et laisser reposer en milieu tempéré environ 2 heures.
- Couper en petits carrés la pâte et roulez les en rondelles afin d'obtenir des galettes aussi « fines qu'un papier »
- Dans une friteuse d'huile chaude plonger les bougnettes en les retournant afin de les dorer de chaque côté.
- Disposez les sur du papier absorbant, sucez avant de les disposer dans un plat de service.

Merci à Nadine et Claude Dimon d'avoir souhaité partager leur recette. Joyeuses Pâques et bon appétit.

Très bon appétit à tous.

LA VIE DE LA MAIRIE

- 1^{er} mars** : Caramany. Rendez-vous de chantier Rue de la Bade Mairie/Sivom
- 2 mars** : Caramany. Repérage de l'entreprise Fenouillèdes Désinfection pour la pose de paniers servant à évaluer la présence de rats.
- 3 mars** : Mairie. Mise en place du remplacement provisoire de l'ATSEM de notre école.
- 7 mars** : Mairie Secrétariat. Visite du conseiller aux décideurs locaux (Percepteur).
- 9 mars** : Saint Paul de Fenouillet. Bureau des maires de la Communauté de Communes.
Mairie Secrétariat. Visio conférence par le centre de formation sur diverses réformes de loi.
Caramany : Rencontre de Monsieur le Sous-Préfet de Prades avec l'ensemble du Conseil Municipal.
- 15 mars** : Caramany. Réunion sur le terrain de l'association Les Amis de Caramany avec différents partenaires pour mise en place du festival Catabax.
Mairie Secrétariat. Réunion avec Monsieur Leroutier, responsable ENEDIS, pour la mise en place d'une nouvelle plateforme numérique.
Caramany. Rendez-vous avec un agent immobilier pour des estimations de biens communaux.
- 16 mars** : Saint Paul de Fenouillet. Réunion avec les différents partenaires de l'OTI (Office de Tourisme Intercommunal).
- 17 mars** : Perpignan. Réunion d'informations pour tous les correspondants incendie du département.
- 20 mars** : Mairie. Réunion avec les gérants de l'Auberge du Grand Rocher pour le renouvellement de leur bail de location.
Mairie. Rencontre avec Mme la Directrice de l'ASSAD Fenouillèdes. (Association d'aide à domicile pour tous)
- 21 mars** : Saint Paul de Fenouillet. Conseil communautaire de la Communauté de Communes.
Caramany. SATESE. Contrôle de la station d'épuration.
- 22 mars** : Caramany. Réunion de chantier pour les travaux Rue de la Bade.
- 27 mars** : Prades. Réunion de crise avec les ASA et Mairies à la sous-préfecture.
- 28 mars** : Montner. Assemblée générale de l'Association du Pays Vallée de l'Agly.
Caramany. Réunion de mise au point pour la manifestation Le Raid des Collèges.
Baho. Réunion du SPANC. Assainissement non collectif.
- 29 mars** : Mairie. Réunion de travail de Monsieur le Maire et de la Secrétaire pour le budget 2023.
- 30 mars** : Caramany. Rendez-vous avec un agent immobilier pour des estimations de biens communaux.
Saint Paul de Fenouillet. CCAF réunion pour le futur Pôle Nautique
Perpignan. Salon annuel des maires du département.
- 31 mars** : Mairie. Renouvellement et signature du nouveau bail de gestion de l'Auberge.



LA VIE CITOYENNE

Débroussaillage : Pour les raisons de sécurité incendie tous les terrains municipaux et privés comme les bordures de chemins sont soumis à l'obligation de débroussaillage (mesures gérées par le SDIS 66). Il est rappelé que tout dépôt de branchages et autre dans les haies bordant les terrains **est interdit** pour des raisons de propagation du feu.

Restriction d'eau : En cette fin de mois de mars, la Préfecture a déclaré le département en alerte renforcée. Au-delà des mesures habituelles visant le lavage des voitures, l'arrosage des terrains de sport, le remplissage des piscines, etc. Caramany s'est vu dans l'obligation de fermer ses fontaines publiques, l'interdiction d'arroser les fleurs et potagers (sauf dérogation pour les professionnels qui doivent se déclarer). « **Attention aux contrôles et aux très fortes amendes** ». L'eau de pluie stockée est utilisable. La commune doit fournir à la Préfecture un plan d'économie d'eau avant la mi-avril. Suivant l'évolution de la météo, Monsieur le Préfet se prononcera sur cette mesure à la fin du mois d'avril.

Aide à la personne : L'ASSAD Fenouillèdes (Saint Paul de Fenouillet) propose une aide à domicile pour tous : Logement et linge, repas, transports personnalisés, toilette, loisir, vie sociale, aides administratives et bien d'autres services. Renseignements 04.68.59.17.46.

Travaux voirie : L'entreprise chargée des travaux de la Bade a terminé plus rapidement que prévu cet aménagement. Dans l'attente d'une petite signalétique, soulignons déjà la qualité du travail et le confort qu'il apportera aux Carmagnols.

Raid des collèges. 10^{ème} édition : Comme chaque année maintenant il aura lieu au bord du lac le mardi 6 juin 2023. Les épreuves se déroulant entre l'Horto et le plan des Vignes, il sera demandé à tous la plus grande tolérance et prudence vis-à-vis de ces collégiens sportifs utilisant chemins et routes.

Epave dans le lac : Depuis la fin du mois d'octobre 2022, une épave de voiture gît dans l'eau suite à un accident de la route. La Municipalité a saisi par courrier : Le Département (propriétaire des lieux), les services de police, et le SDIS 66 pour le danger que l'ensemble des débris abandonnés sur place représentent.

Courrier calomnieux : Dans la nuit du 30 au 31 mars, un courrier anonyme destiné à Monsieur le Maire a été affiché devant la mairie. Les propos tenus sont inacceptables. Cette attaque de tout élu est intolérable et a fait actuellement l'objet d'une plainte à la gendarmerie et à la Préfecture.



Services communaux

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

La Poste : Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social : Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

Transport à la demande : Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

Bibliothèque municipale : Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Commerces fixes

Café Carton : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

Auberge du Grand Rocher : Se renseigner pour ouverture et prestations Tel : 09 51 28 20 61 / 06 33 54 87 90

Reprise de l'ouverture Estivale Pâques à Toussaint du mardi au dimanche et Juillet / Août 7jours/7

Camping du Lac : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

Cave Coopérative : Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA : Cave Coopérative

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Boulangier : Mardi, jeudi, samedi, dimanche à partir de 10h.

Epicerie : Mardi matin vers 11h.

Maraîchers : Samedi matin à partir de 9h30

La Fleur des Pois : Vendredi après-midi (06.75.04.16.94)

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

David Danhyer : Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

Jean François : Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS : William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

ROGIER Pascal Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

Services Communauté de Communes

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

Ramassage des encombrants : Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Compétence Eau et Assainissement : Tel 04.68.59.20.13

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Les Amis de Caramany. Président Monsieur Fred Guilbert

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne Tel 06.63.49.30.92